

HABITAT JEUNES

BOURGOGNE FRANCHE- COMTE



**Une équipe régionale qui accompagne les jeunes
dans leurs parcours d'insertion sociale
et professionnelle**

Assemblée Générale Ordinaire

29 juin 2020 - Dijon

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION



L'année dernière, dans mon rapport moral, j'évoquais une URHAJ fragile et incertaine, dans un réseau contesté par certains des adhérents de notre région. Mais, j'évoquais aussi certains points positifs.

Comment la situation a-t-elle évolué depuis lors, sous les trois aspects :

- du fonctionnement de notre union régionale ;
- du partenariat ;
- des projets de développement ?

Sur le plan du fonctionnement

Malheureusement, le contexte sanitaire a encore pesé sur notre fonctionnement puisque qu'aucune réunion d'instance n'a pu se tenir autrement qu'en visioconférence avec toutes les limites que cela implique.

Par ailleurs, notre déléguée régionale, Solène Naveos, nous a quitté pour répondre à la sollicitation du département de la Côte d'Or qui l'a recrutée pour diriger son service logement.

Après une période d'interim au cours de laquelle j'ai pu me rendre compte, concrètement, des tâches assurées par la déléguée, nous avons recruté Patricia Rabelka M'Bengue qui a pris ses fonctions début janvier 2021.

Il faut aussi signaler que, malgré nos moyens limités, nous avons pris toute notre part à la vie de l'UNHAJ. Aucune réunion d'instances nationales ne s'est tenue sans que notre région ne soit représentée !

Et, tout récemment, nous avons pu contribuer à l'élaboration de la résolution d'orientation de la prochaine assemblée générale de l'UNHAJ dans le cadre d'une réunion tenue en visioconférence avec le vice-président Evanne Jeanne Rose et la directrice générale adjointe Jade Grelaud.

Sur le plan du partenariat

L'année dernière, j'avais évoqué le fait que la disparition et la non incarnation de nos anciennes unions régionales pendant une certaine période avait amené à notre sortie du champ de vision de nos partenaires. Je rappelais que la présence d'une déléguée nous avait permis, progressivement, de faire notre retour dans les fichiers et les pensées de nos interlocuteurs. Cela se poursuit et de nouveaux contacts se sont noués.

Parmi ceux-ci, il faut souligner l'engagement d'un travail commun avec la direction régionale d'Action Logement Services, engagée dans le cadre de l'accord-cadre conclu au niveau national entre l'UNHAJ et ALS.

Et, sur le plan financier, qui est aussi un élément du partenariat, outre la reconduction de la subvention « tête de réseau » accordée par la région sur proposition du CRAJEP, nous avons sollicité également un soutien financier des différentes CAF de la région. Plusieurs d'entre elles sont en voie de donner suite à notre demande.

Sur le plan des projets de développement

Il faut tout d'abord parler de ce qui a dépassé le stade des projets !

Aujourd'hui, deux chantiers importants sont en cours sur la région. Il s'agit de la rénovation du Saint Jean à Dole et de la construction d'un nouveau bâtiment aux Oiseaux à Besançon.

Mais d'autres projets sont en cours. Les élections municipales passées, les nouvelles équipes, dans plusieurs villes ont engagé ou repris une réflexion sur le logement spécifique des jeunes. C'est le cas notamment à Lons le Saunier où l'URHAJ et Habitat Jeunes Développement travaillent actuellement sur un projet de résidence.

C'est aussi le cas au Creusot, où là, c'est l'OPAC de Saône et Loire qui a fait appel à notre adhérent, l'association de Chalon/Paray le Monial pour assurer la gestion d'une part, d'une résidence lui appartenant et dont il souhaite se séparer, d'autre part, d'une nouvelle résidence étudiante.

Ceci confirme que, tant l'expertise de notre réseau que le projet « habitat jeunes » tel que nous le portons, demeurent attractifs.

Mais, tout ce qui est exposé ci-dessus n'a de sens que si ces actions ont pour finalité ultime l'intérêt des jeunes accueillis dans nos établissements.

La situation de ces jeunes est parfois difficilement prise en compte par les pouvoirs publics. Bien évidemment, nous devons citer dans ce domaine la réforme de l'APL, qui a pénalisé les jeunes démarrant dans la vie active en entrant dans un emploi. Notre union nationale a réagi auprès des ministères concernés mais, malheureusement, n'a pas été écoutée comme nous l'aurions souhaité.

La situation des jeunes sortant de l'ASE est une autre préoccupation forte pour nous. C'est pourquoi, l'URHAJ a répondu à un appel à projets lancé par l'État dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Notre proposition a été retenue par les services de l'État ce qui m'a permis de signer la convention correspondante apportant un financement de 70 000 € pour cette action.

Dans le cadre de l'aide apportée aux jeunes que nous accueillons, il faut aussi noter la mise en place de l'opération Digi'logis, destinée à faciliter leur accès aux formalités administratives via internet. Ce projet, porté par 3 structures, a bénéficié d'une subvention de 4 300€ en 2020, accordée par le Conseil Régional.

Il nous reste beaucoup de travail à faire, à mener ensemble !

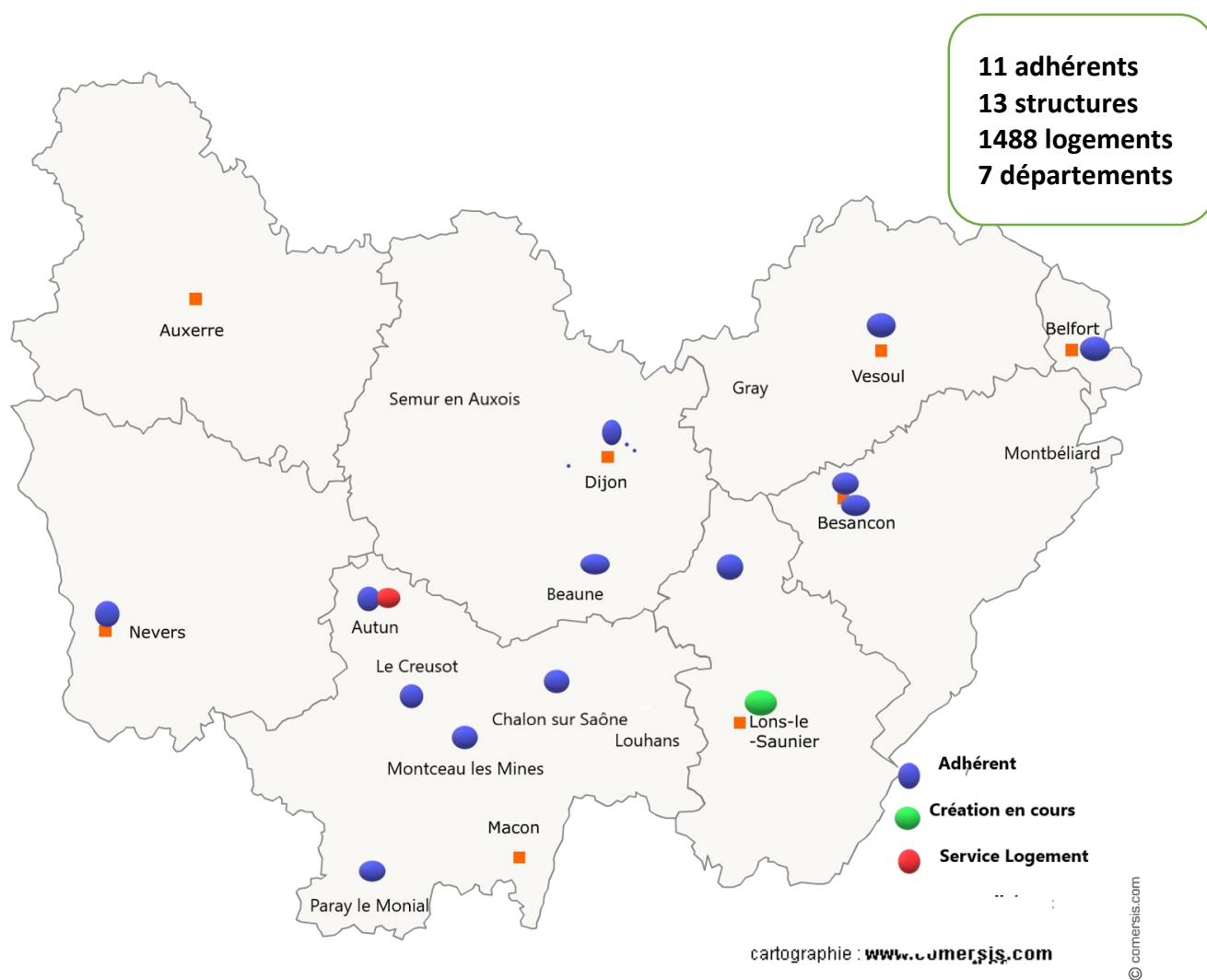
J'espère que la sortie de la crise sanitaire va nous permettre de nous retrouver plus facilement autour de ce que nous avons à faire, et ce sera le cas dès cet après-midi avec les groupes de travail qui nous permettront d'avancer sur la voie que nous avons tracée lors de notre précédente assemblée générale :

FAIRE RESEAU ENSEMBLE ET AU PROFIT DE CHACUN

Claude KOESLER
Président de l'URHAJ BFC



Les adhérents



Nous sommes présents dans l'ensemble des départements de la région à l'exception de l'Yonne. En 2020, l'AFSAME à Gray et le FJT d'Auxerre ont quitté le réseau URHAF BFC.

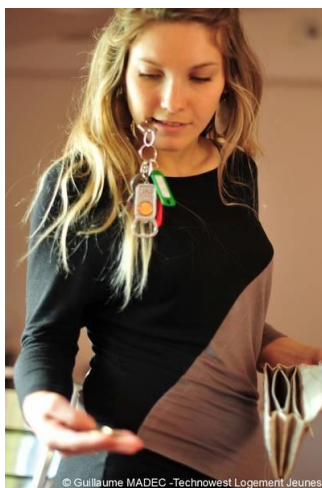
NOS RESIDENTS EN 2020

3519 jeunes de 16 à 30 ans



26% de filles

74% de garçons



Ils ont **entre 18 et 21 ans** (50%).

Ils sont originaires pour :

- 30% d'une autre région
- 23% de la commune de la résidence ;
- 25% d'un regroupement de communes ou d'une autre commune du département.

Ils habitaient principalement chez leur parents auparavant.



48% sont originaires du département de la résidence habitat jeunes

30% sont originaires d'une autre région

Leurs cursus à l'entrée dans nos résidences



- 12% ont un diplôme supérieur au DEUG
- 12% ont le niveau ou un BTS
- 36% ont le niveau ou le bac
- 20% ont le niveau ou un CAP/ BEP



25% de nos résidents ont suivi une formation de niveau bac + 2 et plus
60% d'entre eux a au minimum un niveau bac.

Leurs projets :



© Guillaume MADEC - Technowest Logement Jeunes

Ils sont en :

- **mobilité géographique** dans le cadre d'un emploi, d'études,... pour 65% d'entre eux,
- ou
- **en recherche d'indépendance** (17%) ce qui est en lien avec le nombre de jeunes issus de la commune du FJT.

Ils sont principalement :

- **salariés** (CDD, CDI, intérimaires) : 32%
- **en contrat d'alternance** (apprentis, contrat de qualification) : 25%
- **étudiants** : 21%

85% d'entre eux effectuent un séjour en continu. En 2020, la **durée moyenne de séjour est de 7 mois** soit 1 mois de plus qu'en 2019. Ils ont connu la résidence par **le bouche à oreille et internet** principalement.



2020, une année particulière...

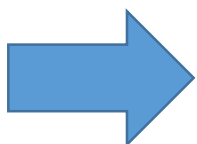
La situation sanitaire ne nous a pas démobilisés. Nous nous sommes adaptés, et avons mis en place de nouvelles formes de travail, de collaboration, d'échanges...

Et même si tout ne s'est pas déroulé comme prévu, grâce à la participation de tous et à la dynamique créée par la déléguée régionale, l'URHAJ BFC a poursuivi ses missions.



La feuille de route

4 orientations stratégiques définies lors de l'AG de 2018



1 - Promouvoir la situation stratégique et la plus-value des Résidences Habitat Jeunes sur le territoire régional

2 - Recueillir et analyser les usages des jeunes et expérimenter de nouveaux espaces d'expression

3 - Accompagner la transition socio-écologique des Résidences Habitat Jeunes

- Repenser les modèles socio-économiques des projets en fonction des territoires et notamment les modes de gouvernances.
- Renforcer les coopérations internes (entre adhérents) et externes (Missions locales, CAF, collectivités, entreprises, ...) pour ancrer et au besoin repositionner ou clarifier territorialement les projets Habitat Jeunes

4- Identifier les acteurs et territoires avec un potentiel de développement des résidences Habitat Jeunes

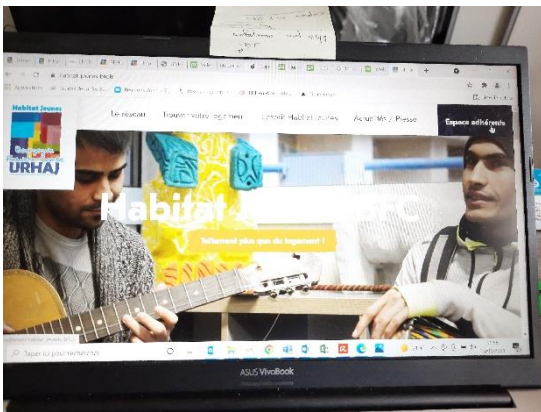
Les actions réalisées

1 - Promouvoir la situation stratégique et la plus-value des Résidences Habitat Jeunes sur le territoire régional

De nouveaux outils de communication

L'URHAJ BFC dispose à présent d'un site internet et d'une page Facebook.

<https://www.habitat-jeunes-bfc.fr/>



«Habitat Jeunes BFC »

Ces outils nous permettent de valoriser plus largement nos projets, nos actions...

Un nouveau document « **Des chiffres et des mots** » a été élaboré. Il reprend le modèle mis à disposition par l'UNHAJ. Il met en avant l'utilité sociale et la spécificité de nos structures en mettant l'accent sur :

- Le nombre et la diversité des jeunes accueillis
- Leurs caractéristiques
- Les actions d'accompagnement





C'est un véritable outils de communication et de promotion qui sera diffusé auprès de nos partenaires, de nos financeurs...

Une visibilité en cours de construction

La journée « Portes Ouvertes régionale Habitat Jeunes » prévue en juin au sein des résidences n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. L'objectif était de faire connaître cette solution de logement par des visites sur sites, des logements témoins, la présence d'animateurs socio-éducatifs pour répondre aux questions et promouvoir le projet socio-éducatif de chaque résidence...

Cette manifestation pourra être envisagée dès que la situation sanitaire le permettra.

La qualité en action

Un travail autour « d'une démarche qualité-mesure utilité sociale » a été engagé.

Objectif : Gagner en visibilité et en lisibilité quel que soit le territoire régional

Un groupe de travail composé de deux administrateurs et de quatre directeurs s'est réuni deux fois en 2020. Un cahier des charges a été rédigé puis, présenté et validé lors du conseil d'administration de mai. Ce cahier des charges a été accompagné sur cette démarche. septembre pour choisir un lieu.

Parallèlement, nous avons Régional pour bénéficier d'un lieu en raison des priorités



diffusé à trois prestataires, afin d'être Une réunion devait se tenir en prestataire mais elle n'a pas pu avoir

sollicité une rencontre avec le Conseil financement. Cet échange n'a pu avoir sanitaires.

Une représentation politique à renforcer

Nous sommes présents au sein :

- du CRHH (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement),
- du CRAJEP (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire),
- de la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire),
- du CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) où nous siégeons au poste de trésorier



Nous participons également aux comités de suivi départementaux autour du Plan de mobilisation pour l'emploi et la transition écologique et numérique sur la thématique du logement. Ce plan concerne les demandeurs d'emploi au sens large, dont les jeunes.

Cependant, le déploiement au niveau départemental reste à construire. L'URHAJ est invité à 4 PDAL-HPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées) sur 8. Au sein de ces comités, ce sont les adhérents locaux, membres du Conseil d'administration de l'URHAJ, qui représentent l'échelon régional.

Un rapprochement avec le CROUS a été opéré sans réelle suite. Une relance sera à effectuer.

L'URHAJ a été interpellée par la MSA pour participer au comité de pilotage du dispositif « **1 apprenti 2 toits** » piloté par les MFR, MSA, Famille Rurales. Ce dispositif bénéficie de financements de la part l'Etat, du Conseil Régional.

2 - Recueillir et analyser les usages des jeunes ; expérimenter de nouveaux espaces d'expression

La **commission socio-éducative** s'est réunie 7 fois en 2020 :

- en présentiel (fin janvier)
- en visioconférences sur différentes thématiques à partir de mars (6 réunions d'avril à octobre) 2020.

Ces temps permettent d'échanger des pratiques, de se former, de mettre en place des recherches-action, des projets régionaux...

Partager des pratiques

Les objets de travail :

- la santé : organisation de 2 visioconférences et réalisation de dossiers thématiques sur la souffrance psychologique, les addictions licites et illicites...
- la solvabilité
- les nouvelles approches d'accompagnement collectifs via des outils numériques tels que Discord.
- le numérique...



Se former...



Une formation régionale a eu lieu en juin 2020 autour de la prise en main de l'outil Discord, dispensée par un jeune en service civique à la Résidence Les Loges de Nevers.

Une journée sur « la gestion des impayés » était prévue en novembre, en partenariat avec l'ADIL. Elle n'a pu avoir lieu suite au départ de la déléguée régionale en poste. Elle sera programmée en 2021.

4 formations régionales dispensées par la CPAM 21, gratuites, ont été reportées en 2021. Ces formations portent sur « mieux se connaître pour mieux orienter le public », « la complémentaire santé solidaire, la Puma et l'action sanitaire et sociale », « la lutte contre le renoncement aux soins » et enfin « l'AME (Aide Médicale de l'Etat) ».

Animer ensemble

Le tournoi de foot mixte inter-résidences prévu fin juin/début juillet à Besançon (Le sport comme vecteur du vivre-ensemble) n'a pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. Une manifestation inter centres sera organisée en 2021 dès que la situation sanitaire le permettra.



Mener des projets

Digi'logis

Le projet **Digi'Logis** concerne **la gestion locative numérique et la création de tiers lieux**. Il s'inscrit dans la feuille de route nationale des évolutions de SIHAJ (Système d'information Habitat Jeunes). Il s'agit **d'impulser une transition numérique au sein des Résidences Habitat Jeunes au niveau de :**



- la gestion locative
- l'accompagnement socio-éducatif.

Pour évaluer la pertinence de ce projet, une enquête régionale avait été diffusée auprès des résidents au printemps 2018.

2 constats :

- le numérique est ancré dans le quotidien des jeunes accueillis au sein des résidences mais un **accompagnement vers l'autonomie numérique est recommandé et nécessaire**.
- les résidents souhaitent :
 - o davantage de réactivité (instantanéité et personnalisation des réponses), d'autonomie dans leurs démarches,
 - o de nouveaux modes de communication avec l'équipe gestionnaire (multicanalité).

Un premier temps de travail a eu lieu fin septembre 2020 avec Benoît Durand (UNHAJ), Solène Navéos (URHAJ) et Samuel Urbajtel (Habitat Jeunes Belfort). Puis, une formation des équipes socio-éducatives a été organisée sur les enjeux et les outils numériques au service des actions socio-éducatives.

Nous avons obtenu un financement du conseil régional et des CAF locales pour mener ce projet dans 3 résidences parmi celles qui utilisent SIHAJ :

- Les Oiseaux à Besançon,
- Habitat Jeunes Belfort,
- Le Plessis à Montceau les Mines.

Il sera ensuite déployé à l'échelle régionale.

Agir sur la gestion locative numérique : 2 axes

- **Dématérialiser certaines procédures : des états des lieux entrée/sortie numérisés et accompagnés de photos via des tablettes dédiées.** Les données recueillies seront stockées dans un espace sécurisé.
- **Partager et personnaliser le service rendu aux résidents :** création d'un espace administratif dématérialisé par logement (contrat de résidence numérisé, état des lieux entrée/sortie avec photos, les redevances mensuelles facturées, la liste des différents documents nécessaires à l'ouverture des aides aux logements (avec les documents numérisés), le règlement intérieur de la Résidence

Créer des tiers lieux numériques

- **Délimiter un espace physique** dans les Résidences au sein desquels des outils numériques seront mis à disposition des résidents et habitants du quartier,
- **Programmer des ateliers** à partir d'une offre de services définie par l'équipe socio-éducative. Les personnes inscrites à ces ateliers pourront utiliser le cas échéant un chèque APTIC.

Les projets autour du numérique ont pris de l'ampleur par la numérisation des pratiques lors du confinement. Ainsi, toutes les résidences Habitat Jeunes disposent désormais d'un espace multimédia et/ou d'un parc d'ordinateurs portables à disposition des résidents.

Accueil et accompagnement des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance

L'Union régionale a répondu à un appel d'offre lancé dans le cadre de la stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté.

Il concerne l'accueil en RHJ de jeunes sortants de l'ASE, qui ne disposent plus d'aide financière depuis moins de 6 mois. L'URHAJ et son réseau d'adhérents ont souhaité mettre l'accent sur un **programme d'accompagnement de ces jeunes**, allant de leur identification auprès des partenaires prescripteurs (MECS, PJJ, Missions locales) puis leur intégration en Résidence Habitat Jeunes sur les premiers temps de son entrée en emploi ou en formation professionnalisante et enfin, l'accompagnement dans la recherche d'un logement autonome au travers des services Accueil Information Orientation proposés par nombre de résidence .

Les objectifs :

Permettre au jeune :

- de **se maintenir en formation ou un emploi** et/ou
- **d'aller vers un logement autonome**



Aujourd'hui, la Prestation de Services versée par les CAF ne finance qu'en partie, l'accompagnement des jeunes.



La subvention obtenue nous permet d'accompagner 70 jeunes dans le cadre de ce projet.

3 -Accompagner la transition socio-écologique des Résidences Habitat Jeunes

L'URHAJ a organisé une réflexion sur la thématique « **Repenser les modèles socio-économiques des projets en fonction des territoires et notamment des modes de gouvernances** ».

Ce travail a débuté par une demi-journée de présentation de la nouvelle analyse de gestion par Salim DIDANE Directeur de la Prospective et du Développement à l'UNHAJ.

Dans le cadre d'un accord cadre national avec Action Logement, **nous avons accompagné trois territoires** :

- Les résidences du Creusot et de Montceau dans le cadre de leur projet de fusion,
- La ville de Lons le Saunier qui souhaite ouvrir une résidence habitat jeunes sur son territoire en lien avec E.C.L.A. (Espace Communautaire Lons Agglomération),
- La résidence de Dôle dans le cadre de son projet de réhabilitation.

Ils ont tous fait l'objet d'un travail autour de la transition socio-écologique.

Ces projets ont été mis à l'arrêt le temps du confinement. La reprise s'est amorcée durant l'été puis à la rentrée. Un point de situation avec la DREAL BFC a été effectué au cours du mois d'octobre 2020.

En 2019, un groupe de travail « soutien à l'ingénierie » a été créé afin d'échanger autour des stratégies politiques et techniques à déployer sur certains projets et bénéficier des ressources internes au réseau. Ce groupe est composé d'administrateurs et de directeurs de résidences et a tenu sa première réunion le 17 janvier 2020.

4 - Identifier les acteurs et territoires avec un potentiel de développement de résidences Habitat Jeunes

Nous accompagnons actuellement la ville de Lons la Saunier dans son projet de création d'une résidence Habitat Jeunes.

Une reconnaissance des partenaires à valoriser

Aujourd'hui, la plupart des résidences sont reconnues pour leur professionnalisme par leurs partenaires. Un groupe de travail « **Développement de partenariats** » a été créé. Ce groupe comprend des administrateurs d'associations adhérentes et des directeurs. Une réunion de travail en février puis un atelier préparatoire à l'assemblée générale d'octobre se sont déroulés en 2020.



De nouvelles collaborations qui se concrétisent avec :

- La délégation régionale des Maisons des Adolescents,
- Les CAF,
- l'Association Addictions France (ex ANPAA) avec le projet de mise en place de permanences au sein de résidences, de rencontres inter-équipes, de mise à disposition d'outils...

ORGANIGRAMME ET VIE ASSOCIATIVE



Le Bureau et le Conseil d'Administration

Le Bureau se réunit une fois par trimestre ; instance de pilotage de la structure, il suit les dossiers techniques et valide les orientations.

Composition des membres des instances dirigeantes : L'URHAJ BFC est composée à parité par des membres des deux anciennes régions.

Les membres du Bureau sont :

Claude KOESLER, Président (Besançon - 25)
Emmanuel GUICHARD, Vice-Président (Belfort - 90)
Hervé THURIN, Trésorier (Chalon-sur-Saône/Paray-le-Monial - 71)
Emmanuel VANTARD, Secrétaire (Besançon - 25)

Corinne BELAIR, Secrétaire adjointe (Le Creusot - 71)
Elodie GRESSET, membre (Vesoul - 70)
Sylvie GAUTHIER, membre (Autun - 71)
Michel BON, membre (Dijon - 21)

Le Conseil d'Administration est composé de deux membres par association adhérentes. Il est souhaité que cette représentation associe un administrateur et un cadre salarié.
Il s'est réuni à 4 reprises en 2020 pour valider les grandes orientations de la structure.

L'équipe salariée

Solène NAVEOS : Déléguée régionale depuis août 2017.

L'UNHAJ

L'URHAJ est membre du réseau national Habitat Jeunes, porteur de la charte nationale Habitat Jeunes.

A ce titre, nous participons aux :

- Journées nationales dédiées au projet Habitat Jeunes,
- Rencontres nationales organisées tous les deux mois : échanges d'informations, travail de concertation et d'articulation national -inter-régional, travail sur des synergies communes,
- Instances nationales : Conseil d'Administration et Commission Vie de l'Union au sein desquels des administrateurs régionaux représentent la région BFC.

RAPPORT FINANCIER



Il fait ressortir un résultat de 277 € contre 13 739 € l'exercice antérieur soit une diminution de 13 462€, 97.98 %.

I – ANALYSE D'EXPLOITATION

1° - Cet exercice ne constate pas de prestations vendues soit une diminution de 38 800 €, 100 % (prestations Habitat Jeunes Développement).

2° - Les subventions progressent de 6 616 €, 24.50 % pour s'élever à 33 615 €. Le tableau annexé analyse les financements.

3° - Les cotisations s'élèvent à 22 141 € en diminution de 940 €, 4.07 %.

4° - Les autres achats et charges externes représentent 13 118 € et diminuent de 7 311 €, 35.79 % dont les évolutions principales sont :

- Mise à disposition de bureau : - 616 €, 17.04 % (total 3 000 €) soit une occupation de Janvier à Octobre.
- Personnel extérieur : - 1 344 €, 53.56 % (total 1 166 €) pour une centralisation comptable.
- Publicité : - 2 285 €, 62.43 % (total 1 375 €). Le coût total a été intégralement refacturé.
- Déplacements : - 2 685 €, 70.33 % (total 1 133 €).
- Réception : - 1 216 €, 94.85 % (total 66 €).

5° - Les salaires et congés payés qui se sont élevés à 33 769 € diminuent de 9 842 €, 22.57 % avec une fin de contrat au 31 Octobre.

D'autre part, une reprise de provision pour indemnités de fin de carrière a été comptabilisée à hauteur de 1 337 €.

6° - Les charges sociales diminuent de 4 490 €, 27.36 % (total 11 919 €).

7° - Les produits exceptionnels pour 1 942 € intègrent la cotisation 2019 des compagnons du devoir pour 1 168 €.

II – ANALYSE FINANCIERE

La trésorerie finale était de 156 329 € en progression de 94 352 €, 152.24 % depuis le dernier arrêté.

Elle intègre le versement de 70 000 € au 14.12.2020 d'une convention avec la DIRECCTE dont l'action a débuté en 2021.

La capacité d'autofinancement produite cet exercice s'élève à 95 € contre 15 674 € au dernier arrêté.

La priorité est bien évidemment de pérenniser le poste de salarié permanent.

Le montant des cotisations régionales ne suffit pas à assurer le financement du poste. C'est pourquoi nous avons engagé la recherche de subventions. En dehors de la subvention de la région en tant que tête de réseau, nous avons engagé des discussions avec les CAF et Action Logement Services.

CHARTRE UNHAIJ

ÉTABLIR ET FAIRE PROGRESSER ENSEMBLE UNE SOCIÉTÉ CONFIANTE EN SON HUMANITÉ

CHARTRE ADOPTÉE LE 02 FÉVRIER 1996

PRINCIPES

Pour que les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement, pour qu'ils puissent passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun, nous affirmons notre responsabilité pédagogique, et notamment que la tolérance est inséparable de l'exigence, la promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective, le respect fonde l'autorité, l'écoute légitime la parole.

Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

Participant à la politique de la jeunesse, fidèles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque jeune, en utilisant, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré

favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics.

C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement que nous pouvons promouvoir leur citoyenneté et faire reconnaître leur droit de cité.

Dans la diversité de nos engagements et de nos opinions, nous refusons la perspective d'une société favorisant l'individualisme, l'isolement, la marginalisation, l'exclusion, la xénophobie et le racisme.

Notre engagement historique aux côtés des jeunes travailleurs se traduit aujourd'hui par un engagement aux côtés de tous ceux qui veulent bâtir leur place dans la société, quelle que soit leur situation à l'égard du travail.

L'ACTION

Chaque signataire exerce une volonté politique par laquelle il s'engage à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques faisant des jeunes des acteurs reconnus de la vie et du développement d'un territoire.

Chaque signataire s'engage à faire émerger, dans une collaboration permanente avec tous ceux dont c'est la responsabilité le constat des désirs, des besoins et des attentes des jeunes dans tous les domaines où se construit leur développement social et professionnel.

Chaque signataire forge avec ses partenaires et avec les jeunes les réponses diversifiées utilisant habitat, emploi, culture, mobilité, bien-être,

formation, loisirs non seulement dans leur valeur d'usage, mais également dans les effets sociaux qu'ils produisent. Il s'attache ainsi à satisfaire en même temps aux besoins et aux attentes énoncées par les jeunes et à leur exigence, même muette, de considération et de légitimité.

Chaque signataire assure la gestion de projets ainsi conçus, et assume ce faisant la confrontation entre volonté politique, exigence pédagogique et construction économique.

Chaque signataire participe en retour à la réflexion permanente menée avec ses partenaires, et fait ainsi évoluer analyses, stratégies et projets.

L'UNION

Nous nous unissons pour :

- ⇒ travailler, dans notre diversité, à l'élaboration de projets communs de développement des politiques au service de la jeunesse, notamment en matière d'habitat des jeunes.
- ⇒ témoigner de la situation des jeunes que nous accueillons, être force collective de proposition et partie prenante de la mise en œuvre des politiques qui les concernent, ainsi que de leur évaluation.

- ⇒ promouvoir un idéal associatif et démocratique.
- ⇒ organiser la promotion et la défense de nos idées et de nos actions, accompagner notre développement, en créant les moyens communs nécessaires.
- ⇒ mobiliser, par la proposition, la concertation et la coopération, l'ensemble de nos partenaires publics et privés.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général-de-Gaulle - CS60019 - 94307 Vincennes Cedex
Tél : 01 41 74 81 00 - Fax : 01 43 74 04 29 - unhaj@unhaj.org

www.unhaj.org

